



Sentier nature de Chêne-Bougeries

La Seymaz

Historique

Jusqu'en 1915, la plaine de la Seymaz était couverte de marais. A cette époque, le marais de Sionnet et celui entourant les ruines du château de Rouelbeau ne faisaient presque qu'un. Ces surfaces étaient alors utilisées par les paysans qui y faisaient paître leur bétail ou qui venaient faucher la litière pour leurs bêtes. Parallèlement à ces activités humaines, la plaine de la Seymaz abritait de très nombreuses espèces animales et végétales.

Entre 1915 et 1925, les marais ont été drainés et transformés en cultures pour nourrir la population. La rivière a alors été canalisée sur plus de cinq kilomètres et ses affluents enterrés afin qu'ils occupent le moins de place possible. A cette période, la partie en zone urbaine est la plus naturelle.

Conséquences

Suite à l'assèchement des marais et à la canalisation du cours d'eau, la rivière est devenue complètement rectiligne et n'avait plus à ses abords que des cultures ou des routes. Cette perte considérable d'habitats et la simplification du paysage a rapidement fait chuter la diversité des espèces animales et végétales. De plus, sans ses marais, la plaine de la Seymaz canalisée ne parvenait plus à absorber les fortes pluies et débordait régulièrement dans les zones d'habitations.

Faune et flore de la Seymaz

Aujourd'hui, la Seymaz et tout particulièrement son secteur amont abrite une faune et une flore exceptionnelles. Les prairies humides qui la bordent constituent un site d'importance cantonale pour les oiseaux migrateurs. Le site est également reconnu d'importance nationale pour les amphibiens.

La plaine de la Seymaz héberge de nombreuses espèces de tous les groupes faunistiques (oiseaux, mammifères, amphibiens, etc.). Parmi elles, bon nombre sont rares et/ou menacées : Castor, Blongios nain, Crapaud commun, Spirlin, etc. Il en va de même pour la flore : la diversification des milieux dans et aux abords du cours d'eau a permis le développement de nombreuses espèces rares.





Sentier natu de Chêne-Bougeries

Le héron cendré

Le héron est un des plus grands échassiers d'Europe. Il se nourrit principalement de poissons et d'amphibiens mais peut aussi chasser des rongeurs dans les zones agricoles. Il se reproduit dans des colonies installées dans de grands arbres et qui peuvent compter jusqu'à une centaine de nids.



Renaturation

Dès 1980, l'acquisition d'une parcelle par Pro Natura Genève, alors appelée Association Genevoise pour la Protection de la Nature (AGPN), et la détérioration progressive du corset de béton de la Seymaz ont permis d'engager une discussion sur l'avenir de ce cours d'eau. Ces échanges entre les agriculteurs, les politiques, les communes et les associations ont débouché en 1998 sur la Charte Seymaz contenant les principes de la future renaturation. Par la suite, plusieurs projets ont permis à la Seymaz de retrouver un peu de ses caractéristiques naturelles : remise à ciel ouvert des cours d'eau adjacents, démolition du canal en béton, etc. Dès 2000, des surfaces de marais sont également recrées à Rouelbeau, puis à Sionnet. Au cœur de Chêne-Bougeries, plusieurs travaux sont réalisés : restauration de la libre circulation du castor et des poissons, protection contre les inondations, etc.



Observer la renaturation de la Seymaz à Chêne-Bougeries

Si la partie urbaine de la Seymaz n'a pas trop été impactée lors des travaux de canalisation et de drainage, des mesures ont tout de même été prises à Chêne-Bougeries lors de sa renaturation. Celles-ci peuvent être observées :

- De l'avenue Mirany jusqu'à l'école de Haller : afin de lutter contre les inondations très fréquentes sur cette zone, les ouvrages existants ont été supprimés et les berges élargies. Les seuils empêchant la circulation des poissons ont également été retirés. Des fosses et des caches ont été installées afin de diversifier les habitats disponibles pour les poissons.
- De la route de Chêne-Bougeries à la passerelle Gautier : dans la partie amont, des zones d'écoulement ont été creusées dans le lit bétonné afin de concentrer l'eau en cas de faible débit. En aval, la Seymaz a été décanalisée et ses berges ont été élargies afin de permettre au cours d'eau de circuler librement.
- Au collège Claparède : un seuil a été aménagé en 2003 afin de restaurer la circulation des poissons et du castor.

Liens

- Fiche rivière n°10 – La Seymaz. <https://www.ge.ch/document/eau-fiches-riviere/annexe/8>

